

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCÈS-VERBAL de la trois cent soixante-quatorzième réunion (spéciale) du conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais tenue le lundi 31 mars 2014 à 12 h, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, local E-2300.

CONFIRMÉ LE 28 AVRIL 2014

Procès-verbal de la trois cent soixante-quatorzième réunion (spéciale) du conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais tenue le lundi 31 mars 2014 à 12 h, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, local E-2300.

<u>MEMBRES :</u>	<u>PRÉSENT</u>	<u>ABSENT</u>
BLOUIN-MONFILS, Lisette Représentante des diplômés	X	
BRIAND, Louise Professeure – Département des sciences sociales		X
BRUNET, Sébastien Étudiant		X
CHÉNIER, Claude Représentant des collèges		X
DE BASTIANI, Arnaud Étudiant		X
DELISLE, Frédérique Membre socio-économique		X
DUPONT, Yves Vice-recteur à l'administration et aux ressources	X	
GAGNON, Nathalie Chargée de cours – Dép. psychoéducation et psychologie et sciences de l'éducation		X
HARRISSON, Denis Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche	X	
IGLEWSKI, Michal Professeur – Département d'informatique et d'ingénierie	X (conf. téléphonique)	
LAVERGNE, Michel Membre socio-économique	X (conf. téléphonique)	
RICARD, Lyse Membre socio-économique	X (conf. téléphonique)	
SAINT-PIERRE, Chantal Professeure – Département des sciences infirmières	X	
TOUPIN, Dominique Membre socio-économique	X (conf. téléphonique)	
VAILLANCOURT, Jean Recteur	X	

OBSERVATEUR ET OBSERVATRICE :**PRÉSENT****ABSENT**

LATULIPPE, Simon
Coordonnateur et attaché d'administration –
Décanat des études

X

ROCHFORD, Odette
Technicienne – École multidisciplinaire de l'image

X

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL :

MAURICE, Luc
Secrétaire général

X

ATTACHÉE D'ADMINISTRATION :

AUGER, Mireille

X

La présidente, madame Lisette Blouin-Monfils, constate le quorum et déclare la séance ouverte à 12 h 06.

1.- Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de madame Dominique Toupin, appuyée par madame Chantal Saint-Pierre, les membres conviennent à l'unanimité de retenir les points suivants pour discussion :

- 2.- Attribution d'un mandat d'achat regroupé au Centre collégial des services regroupés (CCSR) pour l'acquisition d'ordinateurs, de portables et de moniteurs
- 3.- Recommandation à l'Assemblée des gouverneurs quant à la désignation du représentant de l'Université du Québec en Outaouais au comité de retraite de l'Université du Québec
- 4.- Clôture de la séance

2.- Attribution d'un mandat d'achat regroupé au Centre collégial des services regroupés (CCSR) pour l'acquisition d'ordinateurs, de portables et de moniteurs

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources indique que depuis le 1^{er} avril 2013, l'Université du Québec en Outaouais participe à un contrat de regroupement du Centre collégial des services regroupés (CCSR) pour l'achat d'ordinateurs, de tablettes, de portables et de moniteurs. Ce contrat d'un an avec option de prolongation d'un an sur accord des parties avait été octroyé à trois entreprises, soit : Lenovo, Dell et Toshiba.

Toutefois, en raison de la chute du dollar canadien, Lenovo, le principal fournisseur du contrat, a indiqué au regroupement qu'il refusait la prolongation de son contrat. Bien que deux autres fournisseurs, soit Dell et Toshiba, soient adjudicataires du contrat, le retrait de Lenovo laisse certaines catégories de produits sans prix négocié, particulièrement dans la catégorie des portables. Pour cette raison, le regroupement CCSR lance un nouvel appel d'offres dans le but de conclure un contrat pour le 1^{er} juin 2014. Il est important de mentionner que durant cette période de transition, les contrats de Dell et Toshiba demeureront valides.

La participation aux ententes de regroupement CCSR visant l'acquisition d'équipements informatiques des dernières années a atteint plus de 30 M\$ annuellement, et ce, auprès d'environ 130 organismes, principalement des organismes du réseau de l'éducation. Le contrat visé est d'une durée d'un an offrant la possibilité de le renouveler pour une année supplémentaire.

La gamme de produits offerts par la nouvelle entente CCSR vise un éventail de produits élargi et permettra de conclure une entente avec de multiples fournisseurs.

On peut estimer que les achats représenteront approximativement 80 moniteurs, 300 ordinateurs et 60 portables pour un montant approximatif de 250 000 \$ annuellement pour les deux prochaines années. Ce montant correspond à des achats effectués via le fonds de fonctionnement de l'UQO et des subventions de recherche.

Bien que le document en annexe fasse état d'une adhésion au mandat d'achat au plus tard le 14 mars 2014, le CCSR, conscient des délais serrés imposés dans le cadre de cette collecte de mandats, a décidé de permettre aux établissements qui ne l'auraient pas encore fait, d'adhérer au regroupement d'achats jusqu'au 4 avril 2014. Or, l'UQO a décidé de se prévaloir de cette prérogative.

La recommandation est donc de confier au CCSR le mandat d'achat pour l'achat regroupé d'ordinateurs, de portables et de moniteurs. Aucun achat minimal n'est garanti par l'Université par le biais de ce mandat.

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources indique, à l'intention d'un membre, que l'Université est liée à ce contrat pour l'achat de tout équipement tel que décrit, mais précise que si le matériel requis par un employé de l'UQO n'est pas offert par le regroupement, un achat pourrait être effectué en dehors dudit regroupement.

Le contrat stipulant qu'il doit être autorisé par le « dirigeant de l'organisme », la présidente s'interroge sur le fait que le dispositif de la présente résolution prévoit que ce soit le vice-recteur à l'administration et aux ressources qui soit mandaté pour le signer. Le secrétaire général confirme que le vice-recteur est autorisé à signer le mandat d'achat et que le libellé du dispositif de la résolution est légal et conforme, et respecte la Loi sur les contrats des organismes publics ainsi que les règlements de l'UQO.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Harrisson, appuyée par monsieur Michel Lavergne, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 374S-CA-5660 concernant l'attribution d'un mandat d'achat regroupé au Centre collégial des services regroupés (CCSR) pour l'acquisition d'ordinateurs, de portables et de moniteurs; laquelle est jointe en appendice.

3.- Recommandation à l'Assemblée des gouverneurs quant à la désignation du représentant de l'Université du Québec en Outaouais au comité de retraite de l'Université du Québec

Monsieur Yves Dupont quitte la salle.

Le secrétaire général mentionne qu'en vertu du règlement régissant le Régime de retraite de l'Université du Québec, il appartient à l'Assemblée des gouverneurs de procéder, sur la base de la recommandation du conseil d'administration de la constituante, à la nomination du membre du comité de retraite, à titre de représentant de l'UQO.

Le représentant de l'Université au comité de retraite, le vice-recteur à l'administration et aux ressources, monsieur Yves Dupont, verra son mandat prendre fin le 13 juin 2014. Le secrétaire général de l'Université du Québec, Me André G. Roy, dans une lettre adressée au secrétaire général de l'Université, le 12 février 2014, sollicitait, de la part de celle-ci, qu'elle lui fasse connaître, d'ici le 28 mai 2014, le nom de la personne proposée pour la représenter au sein de ce comité, à l'échéance du mandat de monsieur Dupont.

Vu la recommandation du recteur et l'intérêt du vice-recteur à l'administration et aux ressources à poursuivre son implication au sein du comité de retraite à titre de représentant de l'UQO, le conseil d'administration est invité à proposer le renouvellement du mandat de monsieur Yves Dupont, pour siéger audit comité, et ce, pour une période de trois (3) ans.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Michal Iglewski, appuyée par madame Chantal Saint-Pierre, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 374S-CA-5661 concernant la recommandation à l'Assemblée des gouverneurs quant à la désignation du représentant de l'Université du Québec en Outaouais au comité de retraite de l'Université du Québec (Yves Dupont); laquelle est jointe en appendice.

4.- Clôture de la séance

La présidente avise les membres du comité exécutif de la confirmation des réunions du comité exécutif les 14 et 22 avril 2014 à 12 h.

Sur proposition de monsieur Denis Harrisson, appuyée par monsieur Jean Vaillancourt, il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 12 h 20.

Original signé par :

Lisette Blouin-Monfils, présidente

Yves Dupont pour Jean Vaillancourt, secrétaire général par intérim